

Le 8 janvier 1908, le conseil municipal créait le Bureau d'hygiène de Rennes. Désormais, le maire est tenu de protéger la santé publique de ses habitants. De la lutte contre le choléra à la prise en compte des allergies dans les menus des cantines, les missions initiales ont bien sûr évolué. Petite histoire d'un service qui, sans qu'on le sache toujours, prend soin de nous.

Tout n'a pas commencé il y a seulement cent ans. Entre les pouvoirs publics et la santé, c'est au XIX^e siècle que l'on peut dater les premiers liens, notamment après l'épidémie de choléra de 1832. Ainsi, en Ile-et-Vilaine, un Conseil départemental supérieur d'hygiène publique est créé en 1849, comme dans de nombreux départements et, en 1900, la municipalité rennaise se dote d'une commission d'hygiène. « *Les travaux de Pasteur sur les maladies infectieuses, à la fin du XIX^e siècle, entérinent les théories hygiénistes, rappelle Thierry Fillaut, historien. La prévention, à une époque où le curatif n'est pas efficace, reste la meilleure des protections. À l'école, on enseigne l'hygiène dans le cadre des cours de morale.*

Premier bureau d'hygiène en 1908

Les bureaux municipaux d'hygiène deviennent obligatoires, suite à la loi du 15 février 1902 sur la santé publique. Bien sûr, les villes agissent déjà. À Rennes, un service spécial de la voirie s'occupe, par exemple, de l'alimentation en eau potable, des égouts, de l'assainissement de la voie publique et des logements insalubres. Le bureau d'état-civil, où les nourrices doivent s'inscrire, est chargé de la protection des enfants du 1^{er} âge. Un contrôle de la qualité du lait est quant à lui réalisé à la faculté des Sciences... « *En fait, la loi, qui s'appuie sur de nombreux textes existants, se caractérise par le fait que le maire est désormais tenu de protéger la santé publique des habitants* », précise Thierry Fillaut. Les obligations concernent les maladies transmissibles, la salubrité des immeubles, l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. À sa création, le bureau d'hygiène rassemble quatre personnes et les attributions du directeur, le D^r Bodin, sont nettement délimitées. Il a notamment sous sa surveillance exclusive le service de désinfection, le service médical de l'état civil, l'hygiène scolaire, le laboratoire



municipal de bactériologie et les statistiques des maladies transmissibles et contagieuses. Le premier bilan d'activités, en 1909, recense les cas de typhoïde, diphthérie, tuberculose... Mais, bonne nouvelle, plus de choléra. En 1921, le bureau d'hygiène se développe, avec la création d'un service municipal de médecine et d'hygiène, qui a notamment en charge les soins médicaux du personnel municipal, le service de l'hygiène de l'enfance, de l'hygiène alimentaire, de la salubrité et de l'hygiène publique.

Développement des préoccupations environnementales

Progressivement, dans les années 70/80, la partie "environnement" se développe. Les lois thématiques sur l'air, le bruit, les déchets, l'eau ne font ensuite que renforcer cette évolution.

« *En fait, on a commencé à considérer que ce qui était*

bon pour l'environnement l'était aussi pour la santé » relate Alain Jourden, responsable du service hygiène et environnement, l'une des branches du SCHS. Depuis, ce sont les risques dits "émergents" qui apparaissent sur le devant de la scène: l'amiante, la légionellose, les cyanophycées... Des domaines où "il faut savoir anticiper, être réactif sans être alarmiste." »

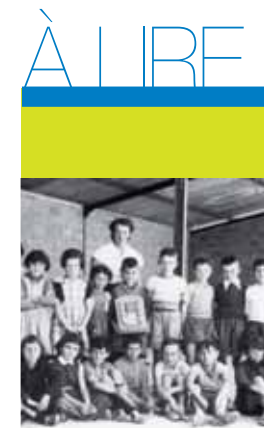
Voilà qui est assez éloigné des missions des agents de salubrité dans les années 1970 chargés de désinfecter au fumigène les écoles en cas de scarlatine ou de détruire puces et autres cafards dans les habitations. D'ailleurs, ce sont d'autres espèces animales sur lesquels se porte aujourd'hui l'attention du SHE: les oiseaux envahisseurs comme l'étourneau ou le goéland, mais aussi les animaux domestiques, en particulier les chiens. Dans ce dernier cas, comme dans la lutte contre les bruits, par exemple, il ne s'agit plus uniquement d'une démarche de contrôle du respect de la réglementation, mais aussi de médiation. « *Nous sommes toujours à la croisée de la réglementation et de la prévention.* »

Une approche plus individualisée

Les actions municipales dépassent progressivement une vision restrictive de la santé. Ainsi, le service de santé des écoles maternelles et des crèches est composé d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant médecins, psychologues, infirmières, auxiliaires de puériculture et une assistante socio-éducative. Chaque année, les enfants entre trois ans et demi et quatre ans et demi se voient proposés un bilan de santé. « *L'accent est mis sur une approche individuelle lorsqu'on repère un enfant en difficulté, avec le soutien possible d'une psychologue, d'une assistante sociale, qui peut aller à domicile. L'enfant est pris en compte dans sa globalité, au sein de sa famille et de son environnement* », souligne Sophie Perrier-Ridet, la responsable. Un suivi médicopsychologique est également assuré par ce service dans les crèches municipales.

La possibilité pour les enfants allergiques de bénéficier dans les restaurants scolaires de repas adaptés illustre aussi cette conception plus large du rôle d'une ville dans la lutte contre les inégalités de santé. Rennes s'est aussi engagée dans une expérimentation, avec trois animatrices territoriales de santé qui interviennent sur des champs spécifiques: prévention des conduites à risques, santé mentale, atelier ville-santé dans les quartiers, en mobilisant l'ensemble des partenaires professionnels ou associatifs concernés. « *L'action de la Ville s'inscrit fortement dans une politique de prévention et de promotion de la santé, dans laquelle elle est engagée depuis 20 ans* », souligne Sophie Le Bris, directrice du SCHS. Ainsi Rennes est à l'initiative du réseau français des Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la Santé, créé en 1990. Ce réseau, qui compte aujourd'hui 62 communes, a pour objet de soutenir la collaboration entre des cités. Des villes qui ont la volonté de développer des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine.

Monique Guéguen



En juin 1956, filles et garçons entourent Yves Costard, gagnant de l'épreuve sportive organisée à l'occasion de la fête de la Jeunesse (coll. privée).

Trégain, première école mixte

Quand l'école est le creuset des souvenirs émouvants de l'enfance et des amitiés indéfectibles, ça donne quoi? pour les plus jeunes, des réseaux sociaux sur internet (ex. « Copains d'avant »), pour les autres des associations. Ainsi est née l'association des anciens élèves de l'école de Trégain, 3 square Saint-Exupéry à Rennes. André Chevalier, un ancien pâtissier, accompagné de ses fidèles « copains d'avant » René Bretel et Georges Cuppiff, est venu montrer aux enfants de Trégain comment on fabrique un poisson en chocolat. Dans les parfums cacaoisés, ils ont évoqué l'école de Trégain de leur époque. Sous les yeux ébahis, ils ont décrit les classes sur pilotis au milieu des champs, mais aussi le sourire des filles qui commençait à les intriguer. Nous étions en 1955. Ils étaient les premiers élèves de l'école et Trégain était le premier établissement rennais à mélanger les garçons et les filles...

Anny Letestu

Association des anciens élèves de l'école de Trégain, tél. 02 99 52 01 49 ou 06 22 31 59 06

Le service communal hygiène et santé fête ses 100 ans